



FACULTÉ DES MÉTIERS  
ÉCOLE HÔTELIÈRE  
DE CANNES

# 1<sup>ère</sup> ANNÉE CAP BOUCHERIE (Rentrée Septembre 2018)

## **TENUE PROFESSIONNELLE OBLIGATOIRE :** (Dès le 1<sup>er</sup> cours de boucherie) :

(L'accès aux cours de travaux pratiques est refusé à toute personne n'ayant pas sa tenue complète)

- ☞ VESTE DE CUISINE NOIRE PORTANT LE LOGO DU CFA
- ☞ PANTALON NOIR
- ☞ TABLIER DE BOUCHER PARISIEN ROUGE
- ☞ UN BERET NOIR DE CUISINE
- ☞ CHAUSSURES NOIRES DE SECURITE OBLIGATOIRES

## **MATERIEL OBLIGATOIRE :** (Dès le 1<sup>er</sup> cours de boucherie)

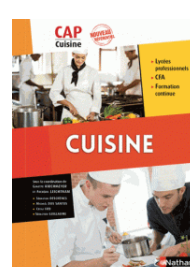
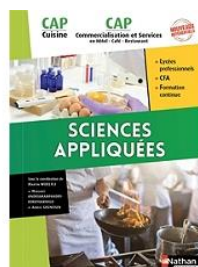
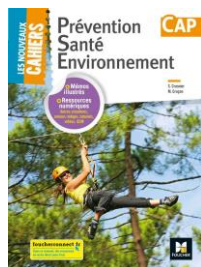
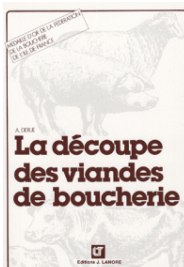
- ☞ 1 COUTEAU A DESOSSER 15cm
- ☞ 1 COUTEAU A DESOSSER M.R.S 15 cm
- ☞ 1 COUTEAU A EPLUCHER
- ☞ 1 COUTEAU A TRANCHER
- ☞ 1 FUSIL
- ☞ 1 FEUILLE
- ☞ 1 AIGUILLE A BRIDAGE
- ☞ 1 CADENAS INDIVIDUEL POUR LE VESTIAIRE

## **EQUIPEMENT :** Fourni par la Faculté des Métiers

- ☞ 7 GANTS DE PROTECTION
- ☞ 7 TABLIERS DE PROTECTION
- ☞ 1 POUSSOIR (5kg) (merguez...)
- ☞ 1 SONDE POUR LE RELEVÉ DE TEMPERATURE

## **4 LIVRES OBLIGATOIRES :** (Dès la rentrée)

- ☞ POUR LE COURS DE TECHNOLOGIE : La découpe des viandes de boucherie Editeur par DELAGRAVE (2004) ISBN : 978-2-20-603321
- ☞ POUR LA PSE : Prévention Santé Environnement CAP Edition 2018 FOUCHER « Les nouveaux cahiers » site : [www.editions-foucher.fr](http://www.editions-foucher.fr), Auteurs CRUÇON ET CROSNIER. N°EAN 9782216148318.
- ☞ POUR LES SCIENCES APPLIQUEES : Sciences Appliquées CAP Cuisine et H.C.R. 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années- Edition Nathan Technique 2017 ISBN : 978-2-09-164793-7
- ☞ CEEJ : Auteurs : P.PAGUET et L.JOHLIN - Nathan Technique 2017 ISBN : 978-2-09-1647-91-3



## **ADRESSES UTILES POUR LES FOURNITURES :**

### **TENUES :**

AU PEROU, ZI Les Tourrades – Le Béal 2000 – Chemin de la Bastide Rouge 06150 CANNES LA BOCCA,  
Tél : 04 93 39 43 39 – [auperou@orange.fr](mailto:auperou@orange.fr)  
BRAGARD VETEMENT PRO – 24 Bd des Brotteaux – 69006 LYON – [www.bragard.fr](http://www.bragard.fr) – Tél : 04 78 24 66 02  
*Ces 2 fournisseurs possèdent le logo du Centre pour les vestes*

### **MALLETTE :**

CIVALLERI, 21 impasse du 11 novembre, CANNES – 04 93 39 45 07 – 06 25 23 50 65  
Habi Pro, 13-15, Avenue du Camp Long CANNES, Tél : 04 93 68 63 35 - [habipro@habipro.com](mailto:habipro@habipro.com)  
AU PEROU, ZI Les Tourrades – Le Béal 2000 – Chemin de la Bastide Rouge 06150 CANNES LA BOCCA,  
Tél : 04 93 39 43 39 – [auperou@orange.fr](mailto:auperou@orange.fr)  
Elégance et Travail, 21 Rue d'Angleterre – 06000 NICE – Tél : 04 93 87 72 25  
BOS EQUIPEMENT, 4 rue de la Praderie, 06150 Cannes la Bocca 04 93 94 02 02

## **LIVRES :**

Site internet des éditeurs  
FNAC  
La Sorbonne Antibes/Nice  
Cultura

**Remarques :** Il est demandé de conserver les factures originales correspondantes aux dépenses engagées au nom de l'apprenti(e) ou de son responsable légal. Celles-ci seront remboursées, dans la limite du barème fixé par le Conseil Régional (260€). Ce remboursement interviendra après le 31 décembre de l'année scolaire en cours et après la période d'essai de 2 mois prévue au contrat d'apprentissage. Cette aide est forfaitaire et n'a pas vocation à couvrir en totalité les frais engagés pour l'achat du 1<sup>er</sup> équipement (seuls le matériel et les livres professionnels rentrent dans le remboursement dans la limite du forfait attribué, les livres d'enseignement général et les fournitures étant à la charge de l'apprenti(e)).

## **LISTE DE FOURNITURES OBLIGATOIRES POUR L'ENSEIGNEMENT GENERAL :**

- un classeur grand format avec gros anneaux (ouverture avec 1 levier)
- une chemise cartonnée ou plastique avec élastiques ou un porte-vue pour protéger le livret d'apprentissage
- 200 feuilles simples grand format perforées
- 200 pochettes transparentes
- intercalaires (1 par matière)
- une trousse complète :
  - o 4 stylos (bleu, noir, vert, rouge)
  - o 1 règle de 20 cm min
  - o 1 tube de colle
  - o 1 fluo
  - o 1 calculatrice simple
- **Pour le dessin :**
  - o 1 crayon mine de plomb HB
  - o 1 crayon mine de plomb 2B
  - o 1 gomme blanche
  - o 1 taille crayon
  - o 1 feutre noir fin Hi-fi
  - o 1 boîte de crayons de couleurs aquarellables (surtout pas de crayons « Evolution »)
- Pour le cours d'EPS : une tenue de sport conforme (short ou survêtement, tee-shirt et véritables baskets de sport)

**Chaque apprenti(e) doit se présenter à chaque cours avec tout son matériel, livres obligatoires et fournitures de base, sous peine de sanction. (Voir règlement intérieur)**

## **TENUE VESTIMENTAIRE DES APPRENTIS PENDANT LES COURS D'ENSEIGNEMENT GENERAL :**

Il est demandé à chaque apprenti d'adopter une tenue vestimentaire qui correspond au monde professionnel c'est pourquoi **SERONT INTERDITS PENDANT LES COURS :**

- ✓ *Tous types de couvre-chefs (casquettes, bonnets, foulard, chapeau, bob...)*
- ✓ *Joggings, survêtements (exigés uniquement pendant le cours d'EPS)*
- ✓ *Sweet à capuche*
- ✓ *Tous vêtements troués, délavés, tâchés, fluorescents, transparents et avec de grandes inscriptions.*
- ✓ *Débardeur, bustier sans bretelles ou tout vêtement ne couvrant pas les épaules.*
- ✓ *Baggy et treillis*
- ✓ *Shorts, bermudas et pantacourts*
- ✓ *Baskets de sports (exigées uniquement pendant le cours d'EPS).*
- ✓ *Tongs, claquettes ou tout type de chaussures non tenues à la cheville pour des raisons de sécurité et d'hygiène*
- ✓ *Talons aiguilles*

**Tout apprenti dérogeant à cette règle sera exclu du centre de formation, sanctionné puis renvoyé dans son entreprise.**

